

COÛT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Coût de la formation** : 3000 euros par année universitaire soit 6000 euros pour les 2 années de formation (*hors droits de scolarité annuels*)

Possibilité de prise en charge totale ou partielle par l'employeur ou par un organisme habilité par les dispositifs de formation continue à l'initiative de chaque candidat. [Un service de l'Université vous assiste dans vos démarches (coût compris dans le montant des droits d'inscription).]

Frais de déplacement et d'hébergement restant à la charge de chaque stagiaire.

➤ **Modalités d'inscription :**

- Mars – mai 2015 : **Candidature auprès de l'IDE** : envoi du bulletin de candidature (ci-joint) accompagné des pièces justificatives
- Juin 2015 : **Sélection des stagiaires** par l'IDE (nombre de places limité)
- 1^{er} juillet – 15 septembre 2015 : **inscription définitive auprès de l'Université de Limoges**

Pour plus d'informations...

Claire BOBIN, Laurie BESSETTE, permanentes
(05.55.45.76.30)

INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

Centre de Droit et d'Économie du Sport

Hôtel Burgy

13, rue de Genève

87100 LIMOGES Cedex

E-Mail : contact@institut-droit-equin.fr OU droitequin@gmail.com

www.institut-droit-equin.fr



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE DROIT ÉQUIN



Diplôme Universitaire de droit équin

Créé par l'Institut du Droit Équin et l'Université de Limoges, le diplôme universitaire de droit équin est une formation inédite en France.

Il vise à **promouvoir et diffuser le droit équin** afin d'en faire **une spécialité juridique à part entière**.

Ce diplôme contribue à la **sécurisation du milieu hippique** en fournissant à ses acteurs, de solides connaissances juridiques.

Il offre non seulement aux stagiaires la possibilité de **maîtriser les aspects juridiques relatifs au cheval et à son utilisation**, mais également la chance d'échanger avec des spécialistes de la filière et **d'enrichir leur réseau professionnel**.

ORGANISATION

- Diplôme de **niveau bac +4**
- Formation dispensée sous la forme de **9 sessions** (d'une durée de **2 jours chacune**) et réparties sur **2 années universitaires**, dans des **lieux emblématiques** du monde du cheval
- **126 heures de formation au total**
- Une **équipe pédagogique** composée d'universitaires et de professionnels (du droit et/ou du cheval), membres de l'IDE soit **un important réseau d'experts** mettant compétence technique, expérience et passion du cheval au service du droit équin

PUBLIC VISÉ

- **Accessible en formation initiale, permanente ou continue**

Que vous soyez **professionnel** (avocat, juriste, magistrat, vétérinaire équin, expert judiciaire, expert-comptable, salarié de l'une des grandes institutions de la filière équine etc.) ou **étudiant**, ce DU s'adresse à vous.

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 minimum**

A titre *exceptionnel*, et par l'intermédiaire de la validation des acquis, les candidats ne satisfaisant pas à cette condition de diplôme mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis à se porter candidat.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

➤ Contrôle des connaissances en deux temps

- **Contrôle continu** (*cas pratique ou QCM permettant de vérifier les acquis après chaque session*)
- **Projet collectif de fin de formation** (*un thème est choisi pour chaque promotion, les stagiaires doivent alors élaborer un plan et se répartir le travail de rédaction qui fera l'objet d'une publication*)

PROGRAMME PRÉVISIONNEL (PROMOTION 1 : 2015 – 2017) (Programme détaillé disponible sur demande auprès de l'IDE)

Session 1 : **CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DE LA FILIÈRE ÉQUINE** (octobre 2015 – Limoges)

Session 2 : **LES DIFFÉRENTS STATUTS JURIDIQUES DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE ÉQUINE** (décembre 2015 – Paris)

Session 3 : **FISCALITÉ ET DROIT SOCIAL DE LA FILIÈRE ÉQUINE** (février 2016 – Paris)

Session 4 : **PROPRIÉTÉ ET CONTRATS** (avril 2016 – Paris)

Session 5 : **NAISSANCE, ÉLEVAGE ET ENTRAÎNEMENT : CONTRATS ET RESPONSABILITÉ** (juin 2016 – Paris)

Session 5 bis : **NAISSANCE, ÉLEVAGE ET ENTRAÎNEMENT : CONTRATS ET RESPONSABILITÉ** (septembre 2016 – Saumur)

Session 6 : **RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE** (novembre 2016 – Paris)

Session 7 : **ASSURANCE ET PRÉJUDICES** (janvier 2017 – Paris)

Session 8 : **SANCTION** (mars 2017 – Paris)